

AFFAIRE N° 17. - Demande d'augmentation du prix de location de trois immeubles loués à la Commune de SAINT-DENIS, présentée par M. BRIMBEL Evariste, propriétaire à DOMENJOD.

Le Maire donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Par sa lettre en date du 20 Février, M. BRIMBEL Evariste, propriétaire à DOMENJOD, sollicite une augmentation du prix de location des trois immeubles qu'il loue à la Commune.

Deux de ces immeubles sont utilisés par la Commune pour y installer une école et dans la troisième une cantine.

Il propose de porter le prix de location du premier immeuble de 12 à 14 000 Frs par mois ; du deuxième immeuble de 13 à 16 000 Frs et du troisième de 5 à 6 000 Frs par mois ; soit une augmentation de 6 000 Frs par mois ou de 72 000 Frs par an.

M. BRIMBEL a fait observer que sa demande était motivée par le fait qu'il vient de refaire les clôtures de ses immeubles et que le coût de ce travail sera assez élevé.

La Commission du Budget, dans sa séance du 24 Mars dernier, a donné un avis favorable aux propositions de M. BRIMBEL.

Mesdames et Messieurs, je vous prie de me faire connaître votre avis à ce sujet.

La dépense sera imputée au Chapitre 932 - Article 630 du Budget 1967 et l'augmentation prendra effet à compter du 1er Avril.

M. REYBELLET. - Je pense que la requête de M. BRIMBEL est justifiée et que nous pouvons lui accorder l'augmentation qu'il sollicite.

Adopté à l'unanimité

Direction des affaires Financières
A. Denis le 6 juillet 1967
E. le Préfet et par délégation
Le Secrétaire Général
des Affaires Economiques
signe: J. Chevance.